

GOËLE BIOÉNERGIE SAS

Méthanisation agricole

Présentation du projet porté par

Côme & Marc MAURICE

Yves LECOMPTE

Gaëtan BELLOY



CH₄



02 Juillet 2019



Localisation du projet



02 Juillet 2019

Localisation des principaux éléments d'une installation



02 Juillet 2019

Les contraintes d'implantation du projet



- Proximité d'un réseau de gaz (GRTgaz)
- Proximité du réseau électrique
- Proximité des parcelles agricoles
- Qualité de l'accès routier via 2 routes départementales
- Eloignement par rapport aux premières habitations (+ 900 m)

CH₄



02 Juillet 2019

Préservation des espaces & des espèces



- À plus de 35 m de tout point d'eau (1^{er} forage à + de 500m)
- ZNIEFF de type 1 à 200m
- ZNIEFF de type 2 à 9 km
- Natura 2000 (directive oiseaux) à 8,5 km
- Nature 2000 (directive habitat) à 12 km
- PNR « Oise-Pays de France » à 6 km

CH₄



02 Juillet 2019

Risques environnementaux & technologiques



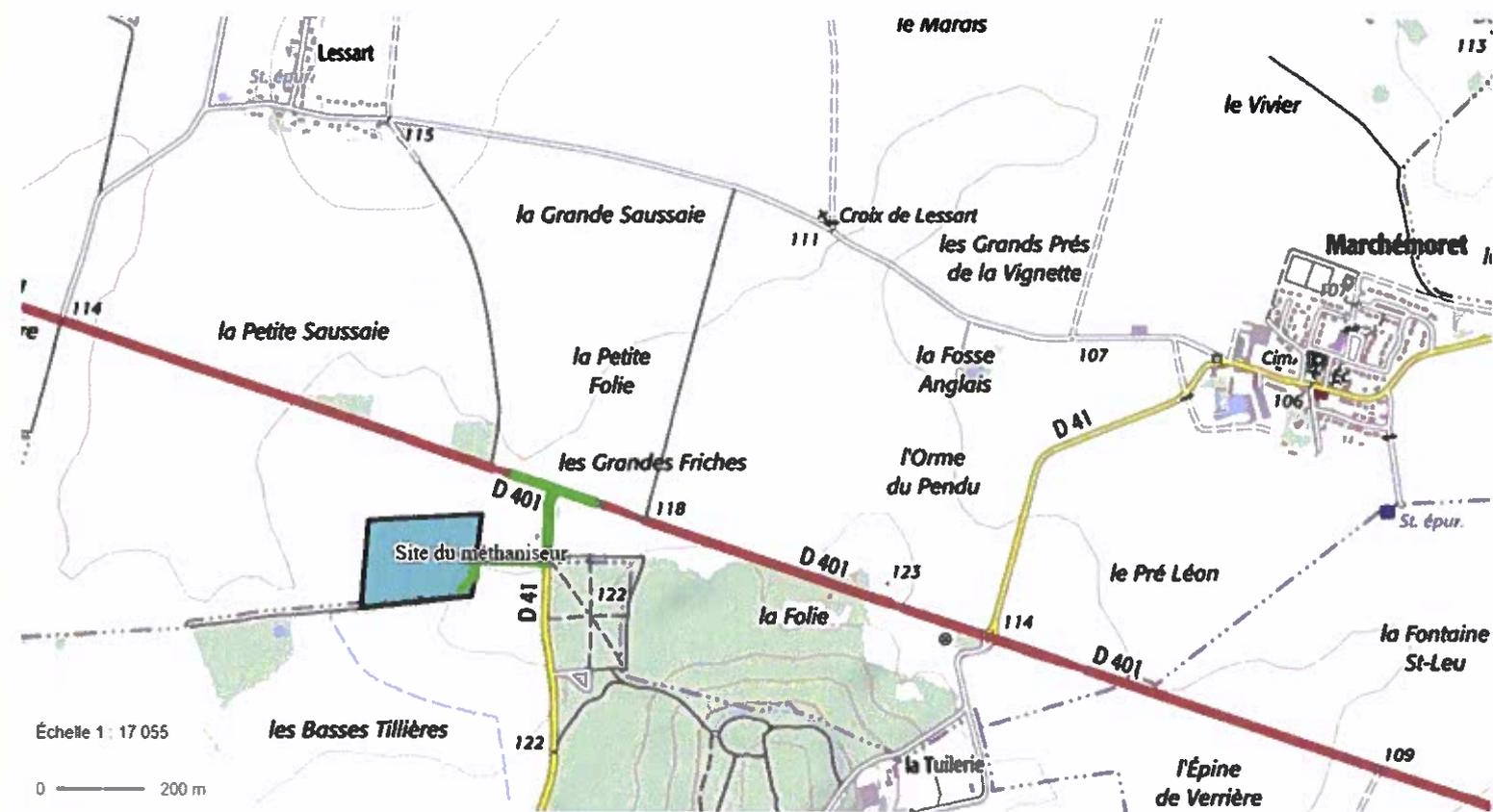
- Absence de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
- Absence de Plan de Surfaces Submersibles (PSS)
- Pas de cavités souterraines signalées
- Pas de mouvements de terre signalés
- Pas de Plan de Prévention des Risques Industriels (PPRI)

CH₄



02 Juillet 2019

Accès au site depuis la voirie départementale



02 Juillet 2019



02 Juillet 2019



L'alimentation et la production



10 900 T/an d'intrants agricoles
soit 125 m³/h de bioCH₄

- ensilage d'intercultures (« CIVE »)
- pulpes de betterave
- issues de silos

CH₄

- les besoins de 6 000 habitants (chauffage + eau chaude)
- 3 500 000 kms camion parcourus/an



02 Juillet 2019

Le fonctionnement



- Une campagne de récolte+ensilage/an
- Alimentation 30 t/jour
- Digestion sur 90 jours
- Production de biogaz lors de la digestion, qui est épuré en biométhane = gaz naturel
- Enfin injection sur le réseau GRTgaz, sous leur contrôle (qualité, pression, quantité)
- Epannage du digestat sur les parcelles agricoles des porteurs de projet

CH₄



02 Juillet 2019

Silo de stockage des ensilages



02 Juillet 2019



Bâches hermétiques



02 Juillet 2019

Alimentation journalière



02 Juillet 2019

L'unité d'épuration



02 Juillet 2019

Le compresseur HP



02 Juillet 2019

Le poste d'injection



02 Juillet 2019

Plan Local d'Urbanisme 1/2



CH₄



- Site situé en zone A, constructions liées à des activités agricoles,
- Terrain accessible par un chemin agricole en état de viabilité,
- Pas d'utilisation d'eau potable, pas de raccordement au réseau collectif de distribution,
- Pas d'évacuation d'eaux usées, intégration au process de méthanisation,
- Infiltration sur site des eaux pluviales après traitement,
- Extensions des réseaux électriques et de télécommunication seront enterrés. Idem pour le réseau de gaz,

02 Juillet 2019

Plan Local d'Urbanisme 2/2



- Implantation des constructions à plus de 6 m des limites séparatives, des emprises et des voies publiques,
- Hauteur des cuves hors ouvrages techniques (gazomètres) inférieure à 15 m pour les cuves, bâtiment d'exploitation à 15 m au faîtage,
- Site ceinturé d'une clôture de 2 m de haut en grillage métallique, doublée d'une haie arbustive,
- Deux places de stationnement sont prévues sur site.

CH₄



02 Juillet 2019

Point de l'avancée du projet



- Echanges avec le Gestionnaire du domaine public du Service des Routes sur site le 23 Novembre 2018
- Présentation du projet lors du Conseil Municipal prévue le 05 juillet 2019
- Dépôt de la Déclaration Préalable à la division foncière en date du 18 Juin 2019
- Déclaration ICPE en régime déclaratif prévue courant du mois de juillet 2019
- Dépôt de la demande de PC prévue à la fin du mois de juillet 2019

CH₄



02 Juillet 2019

Merci
pour votre attention



CH₄



02 Juillet 2019

